

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

Facture I04250100005337 du 10/09/2024 11:00:05

NF 525 Sign. : 525/0455-4 wDbD

Shop & QO – Centrale & Magasin 13.2.2415.7 03/07/2024

Nombre d'impression : 1 du 10/09/2024 11:00:34

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Magasin :

BV

JCPRO.BV

53 AVENUE DE LA VOIE DOMITIENNE

34500 BEZIERS FRANCE

Tel : 04.99.43.23.30

Email : bv.beziers@bureau-vallee.fr

Tel SAV : 04.99.43.23.30

Client (143) :

Entreprise Privée SCI MICHEL THOMAS

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

FRANCE

Siren : 378798995

TVA intra. : FR93378798995

Facture n°I04250100005337
Du 10/09/2024

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 10/09/24 11:00	400011670 SACHET 100 POCHETTES COIN A4 PP GRAINE 12/100 CRISTAL EXACOMPTA	1	9,53 €	20,00 %	1,91 €	9,53 €
					TOTAL HT	9,53 €
					TOTAL TVA	1,91 €
					Total TTC	11,44 €

Vous avez été accueilli(e) par
Doryan(Id:894) (CAISSE1 1)

IBAN FR76 3000 4020 0200 0101 5262 428

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	9,53 €	20,00 %	1,91 €	11,44 €

Règlements

10/09/2024 11:00:05 - CB

11,44 €

Portable : 06.07.04.66.88 Tél. :
Email : contact@scimt.fr

Signature du vendeur

Signature du client

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

JCPRO.BV 53 AVENUE DE LA VOIE DOMITIENNE - 34500 BEZIERS - FRANCE

SAS - Au capital de 75000€ Siret : 83931475400020 SIREN : 839314754 - N° RCS : BEZIERS 839314754 - TVA : FR38839314754 - Code APE 4762Z

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT



A00000000041010

Mastercard

LE 10/09/24 A 11:00:09

BUR VALLEE

34BEZIERS

4764802 83931475400020

30004

2010

5117680009046721

94CCB82EB2C85516

fin 30/04/27

001 000016 220 C @

NO AUTO: 641362

MONTANT :

11,44 EUR

DEBIT

TICKET COMMERCANT

A CONSERVER